

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
20 janvier 2003

Original: français

**Lettre datée du 15 janvier 2003, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

Comme vous le savez, mon Conseiller spécial, M. Mohamed Sahnoun, suit l'évolution de la situation dans la région de la corne de l'Afrique, en particulier en Somalie et au Soudan, évalue cette situation et me conseille sur le rôle utile que l'Organisation des Nations Unies peut jouer dans la recherche d'un règlement négocié des conflits qui sévissent dans ces deux pays. En outre, il m'a représenté à diverses réunions et conférences consacrées à des problèmes régionaux.

Depuis quelques mois, les initiatives régionales de paix entreprises sous les auspices de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) au Soudan et en Somalie ont pris un nouvel élan. Les progrès importants faits récemment dans le processus de paix pour le Soudan mené par l'IGAD ont conduit à la signature du Protocole de Machakos, en juillet 2002. Les deux parties devraient reprendre les négociations ce mois-ci en vue de parvenir à un accord de paix complet. M. Sahnoun continuera de me représenter à ces négociations.

L'IGAD veille également au bon déroulement de la Conférence de réconciliation nationale pour la Somalie, à Eldoret (Kenya). Ainsi que j'en ai informé le Conseil de sécurité dans mes récents rapports (S/2002/189, du 21 février 2002, et S/2002/709, du 27 juin 2002), M. Sahnoun m'a représenté au neuvième Sommet de l'IGAD, tenu à Khartoum en janvier 2002, et s'est rendu en mission dans la région pour échanger des vues sur la façon dont la communauté internationale pourrait soutenir les efforts de réconciliation nationale en Somalie. La Conférence a été ouverte en octobre et M. Sahnoun y a participé.

L'intérêt et le soutien des donateurs pour les processus de paix engagés dans les deux pays sous l'égide de l'IGAD se sont nettement accrus, en particulier dans le cadre du Forum des partenaires de l'IGAD, ce qui a contribué aux résultats positifs obtenus jusqu'ici. M. Sahnoun a aussi participé aux réunions du Forum des partenaires organisées à l'appui des processus de paix au Soudan et en Somalie et continuera de ce faire au cours des prochains mois, à mesure que les négociations en vue de la conclusion d'accords de paix s'accéléreront.



C'est pourquoi j'ai décidé de maintenir mon Conseiller spécial en fonction jusqu'au 31 décembre 2003.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**
